

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9593

Société : 61819

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ENNEDDAM MOHAMMED

Date de naissance :

01/01/1954

Adresse :

HAY ALQODS RES ALITANSOURIA 1

TUNIS N°2 Ben Arous CASA

Tél. 630 42 69 39

Total des frais engagés : 420,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 03/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/01/20	S		G	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Centre de Biologie - Mansour - 419, Bd. Souhaib Erroumi - Bernoussi - Casablanca	08/01/21	3300 Biologie - Mansour - 419, Bd. Souhaib Erroumi - Bernoussi - Casablanca	420,00 DH

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

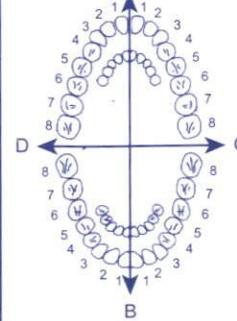
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

### O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

### DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية  
Ordonnance

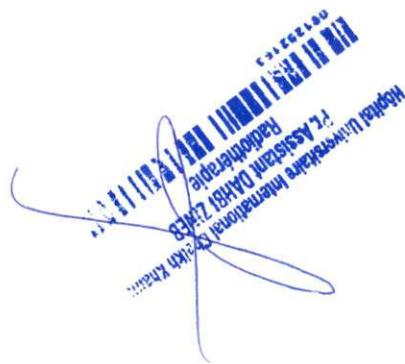
8/12/2005

Casablanca, le :

ENNEADAN - Phs

BA

Centre de Biologie  
- Mantesur -  
419, Bd. Souhail Errugmi  
Bernoussi - Casablanca



## FACTURE N° : 210100372

CASABLANCA le 08-01-2021

Mr ENNEDDAM Mohammed

### Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E17	E
0361	PSA	B300	B

Total des B : 300

TOTAL DOSSIER : 420.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent vingt dirhams .

Centre de Biologie  
- Mansour -  
419, Bd. Souhaib Erroumi  
Bernoussi Casablanca

**Date du prélèvement :** 08-01-2021

**Code patient :** 1908190016

**Né(e) le :** 01-01-1954 (67 ans)



الدكتورة البوستاني سناع

Docteur EL BOUSTANI Sanae

Hématologie

Biochimie Clinique

Immuno-sérologie

Microbiologie Médicale

Biologie Moléculaire

Biologie de la Reproduction

**Compte rendu d'examen biologique de :**

**Mr ENNEDDAM Mohammed**

Dossier N° : **2101080055**

Prescripteur :

Page 1 / 2

## MARQUEURS

07-12-2020

### PSA Total

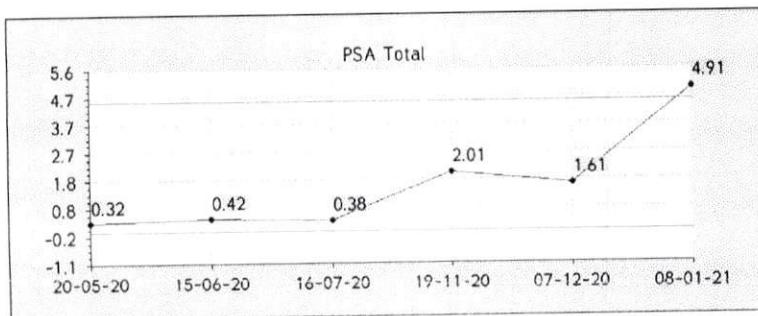
(Technique ELFA - Vidas Biomerieux)

**4.91** ng/mL

(<4.50)

1.61

En dehors de toute pathologie tumorale, on observe une augmentation des valeurs sériques dans l'hyperplasie bénigne de la prostate, la prostatite, la rétention urinaire et le massage prostatique.



Centre de Biologie  
- Mansour -  
419, Bd. Souhaib Erroumi  
Bernoussi -Casablanca

Validé par : **Dr. EL BOUSTANI SANA**

**Prélèvement à Domicile Sur Rendez-vous - 06 91 92 43 43**

419, Bd. Souhaib Erroumi (Face Hôpital Mansour) Bernoussi - Casablanca C.P 20600 سهيب الرومي ( أمام مستشفى المنصور) - البرنوصي الدار البيضاء

05 22 75 75 39 / 08 08 517 963 [laboratoirecbm@gmail.com](mailto:laboratoirecbm@gmail.com) / [sanaelboustani@hotmail.com](mailto:sanaelboustani@hotmail.com)

05 22 75 75 39 - ICE : 00217223200010 - IF : 31818115 - PATENTE : 31600750